

Une supervision de cours est considérée en tout temps comme une mesure exceptionnelle. L'étudiant s'inscrit normalement à des cours prévus à l'horaire. Dans le cas où un cours n'est pas offert à l'horaire, une supervision pourra être accordée à l'étudiant, si le contenu du cours le permet, dans les cas suivants :

1. Pour l'étudiant (e) en fin de programme;
Si la supervision permet à l'étudiant (e) de terminer au cours de la présente session et si la programmation annuelle, approuvée ou prévue, implique un retard de plus d'une session.
2. Pour l'étudiant (e) inscrit (e) à un programme qui n'est plus offert.
3. Pour les autres cas, il revient au responsable de programme (2^e ou 3^e cycle) ou à la direction du module de justifier la demande.

Toute demande de supervision de cours pour une session donnée doit être adressée au module ou département concerné. Au module des sciences de l'éducation, toute demande de cours en supervision doit être faite au plus tard lors de la 4^e semaine de la session, pour les sessions d'automne et d'hiver. Pour la session d'été, toute demande de supervision doit être faite au plus tard lors de la 2^e semaine de la session. Au-delà de ces délais, les demandes de cours en supervision seront refusées.

1. IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT (ÉTUDIANT)

Code permanent : _____ Téléphone : _____
 Nom à la naissance : _____ Prénom : _____
 Programme : _____ Régime : temps complet temps partiel

2. IDENTIFICATION DU COURS DEMANDÉ EN SUPERVISION (ÉTUDIANT)

Titre : _____
 Code : _____ Nombre de crédits : _____
 Session : _____ Localité : _____
 Signature de l'étudiant : _____ Date : _____

3. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE (ÉTUDIANT)

Justification : _____

4. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE (RESPONSABLE)

Cours obligatoire Cours optionnel Cours libre
 Cours offert à la session précédente oui non Centre : _____
 Cours offert à la présente session oui non Centre : _____
 Cours offert à la prochaine session oui non Centre : _____
 Crédits accumulés dans le programme : _____ sur _____
 Justification : _____

 Superviseur suggéré (s'il y a lieu) : _____

5. AUTORISATION DE LA SUPERVISION ET DÉSIGNATION DU PROFESSEUR

Supervision autorisée sans frais (SS) Supervision autorisée avec frais (SO) Supervision refusée
 Nom du superviseur : _____
 Département : _____
 Signature du superviseur : _____ Date : _____
 Signature du directeur du département : _____ Date : _____
 Signature du responsable de programme (2^e et 3^e cycles) ou de la direction du module : _____
 Date : _____